



\* qu'est-ce qui se dit ?



48400 SAINT-JULIEN-D'ARPAON

TÉL/FAX 04 66 45 07 38 ou 04 66 94 05 08 - tarnonmimente@wanadoo.fr

n° 3

Décembre 2004

**D**é qué sé dis continue son bonhomme de chemin et nous sommes fiers de vous offrir ce troisième numéro. " Offrir " est le mot qui convient, bien que beaucoup d'entre vous nous demandent les conditions d'abonnement. Or, la Communauté de communes, soucieuse d'informer ses ressortissants et de maintenir les liens qui nous attachent tous à notre pays, a mis en place ce service, gratuitement. Vos réactions nous montrent l'utilité de ce bulletin et le lien qu'il tisse entre les résidents et ceux qui sont obligés de repartir, une fois l'été fini. Aussi, c'est avec enthousiasme que l'équipe a repris ses stylos !

Vous avez pu découvrir aussi, le numéro spécial conçu par François Plassard et la commission développement. Certains d'entre nous ont été un peu déconcertés par ces petits contes proches de la " fiction ", mais il est intéressant de se demander comment nous vivrons dans dix ans et quel sera le devenir de notre région. " Imaginer le futur " pourrait démarrer sur ce qui semble, au premier abord, une utopie. Les huit petites histoires écrites sous forme de reportages, nous ouvrent bien des perspectives. Elle peuvent s'enrichir avec le temps et vos participations. Peut-être nous entraîneront-elles à imaginer encore d'autres formes de

transformations et ainsi arriverons-nous à des actions positives pour nous tous et pour les générations à venir. Toujours est-il, que l'essentiel est de préparer l'avenir. Aussi, nous espérons que beaucoup répondront au questionnaire final et se rendront aux rencontres organisées, en particulier à la réunion générale du 7 janvier.

D'ici là, vos élus et l'équipe de Dé qué sé dis vous souhaitent bonne lecture et à tous un très joyeux Noël. Que l'année 2005 soit pour nos vallées et nos montagnes, pour leurs habitants, une année de prospérité, de santé et de joies.

Solange Christin

## PROVERBE OCCITAN

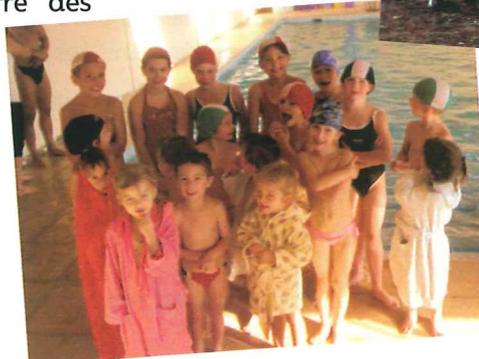
" Cal nàisser per èstre polit,  
Se maridar per èstre riche,  
Morir per èstre brave "

Il faut naitre pour être beau,  
Se marier pour être riche,  
Et mourir pour être brave

## ● Les écoles de la communauté

Sur les sept communes que compte la communauté de communes, trois ont le privilège d'avoir une école en fonctionnement. Une à deux classes à Barre des Cévennes, et deux classes uniques à Rousses et Vébron.

La présence d'une école dans un village peut-être un atout pour l'installation d'une famille et des classes peu nombreuses assurent les parents d'un encadrement et d'un suivi très efficaces.



### ● Ils l'ont fait !

#### Attribution des lots pour les nouveaux lotissements communautaires

Après les bulldozers pour les gros terrassements, le temps est venu pour les pelles mécaniques d'entrer en piste, pour les premières fondations. Les deux lotissements communautaires, entamés au printemps 2004, sont en effet terminés et les lots ont été attribués.

Le prix du m<sup>2</sup> est fixé en fonction du montant des acquisitions et des travaux, en tenant compte des subventions attribuées. Aussi pour le lotissement des Hermes, à Cassagnas, le m<sup>2</sup> s'élève à 8 € 22 TTC. A la Salle Prunet, pour le Castagnet, route des Fouzes, le m<sup>2</sup> s'élève à 10 € 45 TTC et pour les Crozes, route de la Valette, 12 € 72 TTC (avec assainissement).

Un lot est encore à pourvoir sur le lotissement des Crozes, il s'agit du lot N°3 (plans consultables en Mairie). Les acquéreurs des nouveaux lots ont, pour certains, déjà pu faire connaissance entre eux lors d'une réunion d'information et de sensibilisation aux énergies renouvelables dans l'habitat, qui s'est déroulée le mois dernier à la Salle Prunet.

Ci-dessous, la liste des futurs habitants de la communauté de communes. Nous leur souhaitons une bonne installation dans la vallée de la Mimente.

##### Lotissement les Hermes, Cassagnas :

- N°1 : M. Kinno et Mme Persechino
- N°2 : M. et Mme Schirmer
- N°3 : M. et Mme Frizon
- N°4 : M. et Mme Thirion-bouyer (Belgique)
- N°5 : Melle Magalie Hermitant
- N°6 : M. Jean-Luc Forcada

##### Lotissement lou Castagnet, la Salle Prunet :

- N°1 : M. Larguier et Mme Delorme
- N°2: M. Régis Hébrard
- N°3 : M. et Mme Gard
- N°4 : M. Jean-Jacques Lasselin

##### Lotissement les Crozes, la Salle Prunet :

- N°1 : M. Baubrier et Mme Chabrol
- N°2 : M. Achkor et Mme Pradeilles
- N°4 : M. et Mme Tonelli

#### Collecte de la taxe de séjour : une première année encourageante

Cet été, et pour la première fois, la communauté de communes a mis en place la taxe de séjour (cf. dé qué sé dis N°2). La totalité des loueurs d'hébergements touristiques, était concernée - hôtels, gîtes, campings, chambres d'hôtes, etc.

Même si un certain nombre de loueurs ont dû être relancés pour que les taxes soient récoltées au plus vite, les élus tiennent à remercier l'ensemble des prestataires touristiques qui ont joué le jeu en collectant auprès des touristes cette taxe et en la reversant à la communauté ou directement au Trésor Public.

En quatre mois, de juin à septembre, les hébergeurs ont récolté et reversé un peu plus de 3 000 €. Cette somme, encourageante pour une première année, est déjà engagée sur diverses opérations pour améliorer l'accueil et l'animation sur notre territoire.

Voici la liste des structures ou associations qui se sont vu attribuer des subventions :

- l'association Kaméléon et l'Atelier du quai rouge pour la première édition de sa foire au livre,
- Ballet Bross pour soutenir ses cours et stages de danses pour tous,
- les Gens de la Soupe pour le festival de la soupe qui draine toujours plus de participants,
- l'association l'Arbre à Pain pour les cinq balades lectures organisées sur différentes communes de la communauté,
- l'Ecran Cévenol pour son festival international du film vidéo,
- l'office de tourisme de Florac qui assure une promotion globale du territoire Cévennes.

Cet automne, les élus ont déjà fixé les tarifs applicables pour l'été 2005. Chaque loueur en a été informé par courriers, lui permettant ainsi de prendre ses dispositions et de mentionner le montant de la taxe sur les contrats de locations.

Merci encore à tous ceux qui ont joué le jeu et qui développent ainsi l'attractivité de notre territoire.



## Mise en commun des employés communaux pour réaliser les travaux de goudronnage

Depuis l'achat, au printemps 2003, d'une " bouille ", les communes membres de la communauté ont mis en commun leurs employés pour effectuer des travaux de goudronnage.

C'est Cédric Plantier qui s'est chargé de la mise en œuvre des divers chantiers. Rappelons, qu'avant d'être employé communal à St Julien, il travaillait dans la construction de chaussées pour une entreprise de travaux publics.

Le principe du goudronnage sur la communauté est simple :

- les saisons de goudronnage se font en deux temps : printemps et automne. L'été les employés ne peuvent se libérer (travaux d'épavage, collectes supplémentaires des poubelles, problèmes d'eau, etc.),

- chaque commune prépare les chaussées à réparer en balayant et bouchant les trous avec de la grave émulsion. Viennent ensuite la goudronneuse, le cylindre et le balai, le tout nécessitant, au minimum, sept employés parmi les onze que comptent les communes membres de la communauté.

Tout au long de la saison de goudronnage, chacun a ainsi pu apprendre à se servir de ce nouveau matériel.



Récapitulatif des travaux effectués :

Octobre 2003 :

- Barre des Cévennes : St Pierre, Billière, la Cure et Balmegousse,
- La Salle Prunet : la Borie et la Valette.

Printemps 2004 :

- Cassagnas : Bougezet, les Crozes hauts et bas, le Majistavols, Touron et Currières,
- St Julien d'Arpaon : Bougès, Ventajols et le Mijavols,
- La Salle Prunet : les Vernèdes, les Chazes et Pierrefort,
- Barre des Cévennes : village de vacances, le Malhautier vers la RN 106

Automne 2004 :

- St Laurent de Trèves : Ferrières, le Bosc, Artigues et le Devès,
- Vébron : le village, le Cabanis, Salgas, Racoules, Villeneuve et Montagut,
- Rousses : le village et le Serre.

En quelques chiffres, ces travaux représentent environ 55 tonnes d'émulsion (goudron) et 570 tonnes de grains de riz (gravillon).

En 2005, une fois les derniers permis poids lourd obtenus, tous les employés seront à même d'assurer l'ensemble

des fonctions du goudronnage. Un principe de rotation des postes sera alors mis en place.

## ● Ils vont le faire !

### Un diagnostic pour mieux envisager notre territoire

Les vendredis 26 novembre et 3 décembre, vous avez tous été invités à participer aux réunions publiques qui avaient respectivement lieu à Cassagnas et St Laurent de Trèves. Au total, près de 70 personnes sont venues réagir sur l'édition spéciale du " Dé qué sé dis " (qui projetait la communauté en 2014), et exprimer leurs soucis et projets pour le territoire.

Les élus et le cabinet d'étude ont déjà constitué plusieurs groupes de travail autour des thèmes forts, ressortis des deux soirées. Il se dégage des axes de travail aussi riches et variés que :

- les éco-hameaux : des solutions alternatives aux problèmes de logements et Cévennes,
- l'emploi partagé et la coopération,
- l'accès à l'ADSL pour des connections plus rapides à internet et le développement d'activités qui en sont tributaires,
- une maison de santé et des solutions pour l'accueil de personnes âgées l'hiver dans les structures touristiques habituellement fermées à cette saison,
- un tourisme de pays,
- un centre d'accueil autour des activités artistiques et de pleine nature pour tous, y compris personnes handicapées,
- un festival de contes.

Bien d'autres projets encore furent abordés.

Vendredi 7 janvier aura lieu à 18 h à la salle des fêtes de Barre des Cévennes, la dernière réunion publique présentant l'ensemble des conclusions du diagnostic. Venez nombreux, nous discuterons, ensemble, de notre territoire, de notre avenir !



## ● Les bruits qui courent !

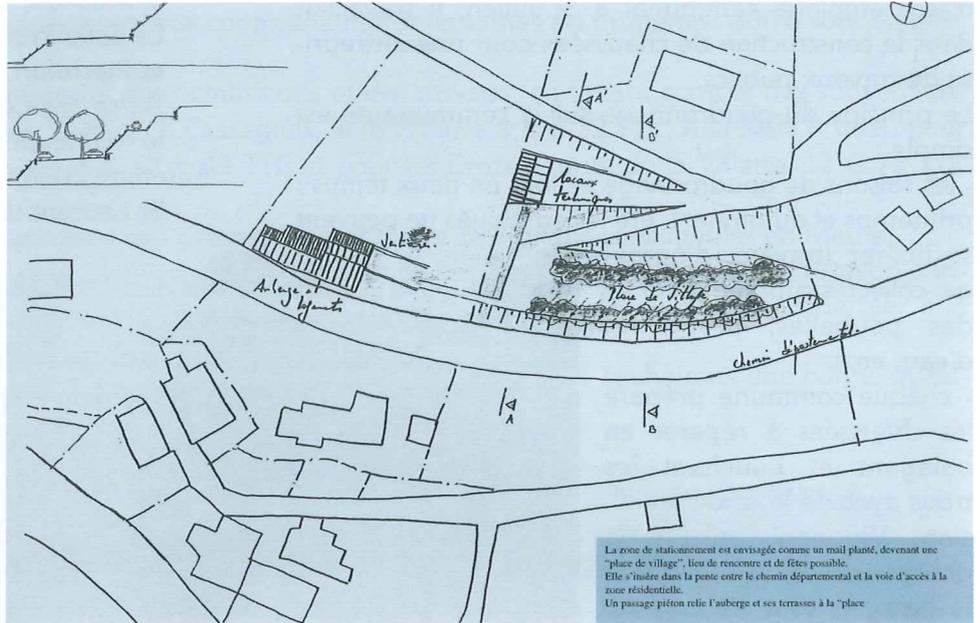
### Aménagement global du site du Tapoul : descriptif du projet

Afin de mieux coordonner l'activité inhérente à la présence des gorges du Tapoul sur la commune de Rousses, la Communauté de communes vient de plancher sur un projet d'aménagement global. A terme, ce travail créera une réelle activité touristique et sportive, et permettra l'ouverture d'un commerce de proximité.

Le dossier global prévoit plusieurs tranches de travaux et englobe :

- une place de village pour pallier le manque de stationnement et proposer un point de rencontre pour les habitants,
- un commerce rural de type "bistrot de pays" avec bar, service de restauration et point multiple rural (fax, connexion internet),
- sur l'étage supérieur du bistrot, un logement avec entrée indépendante,
- un vestiaire-salle hors sac pour les utilisateurs du Tapoul,
- un local technique (pour le stockage du matériel communautaire),
- un village de vacances comprenant six chalets en bois dont un accessible aux personnes handicapées,
- une via ferrata (voie d'escalade équipée d'échelles, de mains courantes, etc.).

Pour ce projet ambitieux, la Communauté de communes a déjà commencé de déposer les dossiers de demandes de subventions, notamment auprès de l'Etat et de la Région. Espérons que ces nouveaux aménagements créeront un dynamisme économique et touristique sur cette partie de la Communauté et représenteront un confort supplémentaire et un point de ralliement à la fois pour les habitants et pour les utilisateurs du Tapoul.



### Nouveaux aménagements du village de vacances (VVF) de Barre des Cévennes

Le 4 septembre dernier, avait lieu l'inauguration du VVF de Barre.

Après d'importants travaux, les gîtes ont fait peau neuve et dès cet été, les locataires ont pu bénéficier :

- de nouvelles cuisines équipées,
- d'agencements remodelés dans certains gîtes, par la démolition de cloisons,
- d'un mobilier coordonné et complété.



Le village de gîtes a aussi remis aux normes son installation de gaz et revu ses aménagements extérieurs (éclairages, etc.). Les nouveaux accès facilitent l'accueil de personnes à mobilité réduite. Saluons cette démarche, envers le public handicapé, qui sera également reprise dans le projet de gîtes sur la commune de Rousses.

Un bâtiment d'accueil a été construit et propose même un espace de remise en forme avec jacuzzi, hammam et solarium. Un chauffage central permet désormais la location en toutes saisons.

Le village de vacances de Barre compte désormais parmi les plus agréables du département, il représente un vrai pôle touristique pour la communauté.

*Depuis le mois de septembre 2003, Louis OLIVIER dirige le Parc national des Cévennes. Cet universitaire de 55 ans, marié à Jannick, père de deux enfants a bien voulu nous faire part de son expérience et de ses impressions.*

La vie quotidienne dans notre communauté de communes est étroitement liée à celle du Parc national des Cévennes.

Nous avons eu le plaisir de rencontrer l'actuel Directeur du Parc, Monsieur Louis OLIVIER.

Cet universitaire de formation connaissait déjà bien les Cévennes avant de s'installer à Florac. En effet, responsable pendant dix huit ans du Conservatoire Botanique Méditerranéen de Porquerolles, Monsieur OLIVIER avait rencontré Pierre MEYNADIER et Christian CATOIRE, deux pionniers du P.N.C. dont l'expérience botanique sur les ressources génétiques des espèces cultivées en Cévennes et sur les variétés anciennes, l'avait passionné.

Le parcours de Monsieur OLIVIER l'avait ensuite emmené au Parc National de Port-Cros, dont il fut le Directeur Adjoint, puis, en 1998, à la direction du Parc National du Mercantour.

Enfin, octobre 2003 le vit s'installer à Florac. A son arrivée, Monsieur OLIVIER dit avoir trouvé un établissement public performant, qui fonctionne dans les règles. Son conseil d'administration lui est apparu très concerné et motivé. La lettre de mission émanant de ce Conseil allait au-delà des directives ministérielles, qu'elles soient nationales ou européennes, dans leur précision et leur netteté.

Le Parc national des Cévennes est l'un des rares parcs nationaux habités. Il est, en tous cas, celui dont la densité de population est la plus élevée, tant sur la zone centrale (plus de six cents habitants) que sur la zone périphérique. C'est un parc de moyenne mon-

tagne dont l'activité est essentiellement agricole. Le décret de création du Parc avait été conçu en tenant compte de la présence des habitants. Pour Monsieur OLIVIER, le respect de l'Habitant est essentiel. Il oriente donc son action en prenant en compte la vie permanente et un soutien effectif aux éleveurs. Il faut savoir en effet, qu'une subvention de 400 000 € par an, en moyenne, a été allouée au cours de ces cinq

dernières années à l'ensemble des partenaires du parc. C'est un exemple parmi d'autres, tout comme l'installation d'un agriculteur-éleveur au hameau de Ventajols. Il ne reste plus là, qu'à régler un programme foncier.

Pour mettre en œuvre ses actions, Monsieur OLIVIER anime une équipe de 74 personnes. Les textes lui donnent autorité sur le personnel. Il est l'ordonnateur principal du budget qui lui est alloué et doit rendre des comptes au Conseil d'Administration et au Préfet de la Lozère, commissaire du gouvernement.

Une Charte des Territoires permet de travailler avec les communautés de communes concernées. Il est d'autant plus essentiel de travailler ensemble, qu'avec l'avènement de l'Europe des vingt-cinq, la période des vaches grasses est probablement derrière nous et que nous devons désormais mieux cibler nos choix et déterminer les priorités.

Ainsi, après plus de trente ans d'existence, le Parc national des Cévennes bénéficie d'un directeur motivé, bien décidé à effectuer un travail de fond qui pérennise l'action des pères fondateurs. Nous lui souhaitons bonne chance et un succès total.



Les articles qui suivent ont été puisés dans les archives de la Mairie de Vébron et de la Famille POUJOL que nous tenons à remercier.

Etymologiquement, le nom de la commune proviendrait du mot celte latinisé "biber" : castor qui donne, en languedocien, "Bebrou".

La commune a une superficie importante : 6 966 hectares ! Le chef-lieu et les hameaux des Vanels, Racoules et Salgas sont blottis dans la vallée du Tarnon, mais la commune grimpe et s'étale largement sur le causse Méjean, à gauche, tandis que la rive droite part à l'assaut de la Can de l'Hospitalet après avoir franchi les bois de châtaigniers typiques des Cévennes schisteuses.

Dès 1890, les villages de la vallée ont été dotés d'un bâtiment scolaire public (cinq classes en tout) ensuite, l'école de Cros-Garnon (sur le Méjean) fut installée dans l'ancien presbytère.

Vébron, situé à 13 km de Florac est à 654 mètres d'altitude.

Liste des hameaux de la commune :

- causse Méjean : Fretma, Villeneuve, la Labrède, Cros-Garnon, Galy, Deïdou, Cavalade, Cavaladette, la Fajole, Cros-Roux

- vallée du Tarnon : Vébron, les Vanels, Racoules, le moulin d'Astier le Serret et une maison au Gua

- can de l'Hospitalet : l'Hospitalet, Solpérière, Ricandels, Montagut, Fontbonne, Broussous, le Bousquet et Montgros.

Population : la chute libre annoncée au début du 20<sup>ème</sup> siècle semble arrêtée et une remontée se dessine aujourd'hui.

Années	Nombre d'habitants
1846	1510
1913	750
1968	251
1992	188
1999	202
2004	217



## Vébron : hier

De nombreux vestiges préhistoriques furent découverts sur le territoire communal (haches de bronze, dolmens, menhirs ou même des tessons de poteries). Des fouilles surtout sur le Causse ont permis aux érudits des découvertes curieuses. La seule chose claire qu'il soit possible de retenir, c'est que la vallée boisée n'a été défrichée que très lentement et que le Tarnon a servi de frontière et non de moyen de communication.

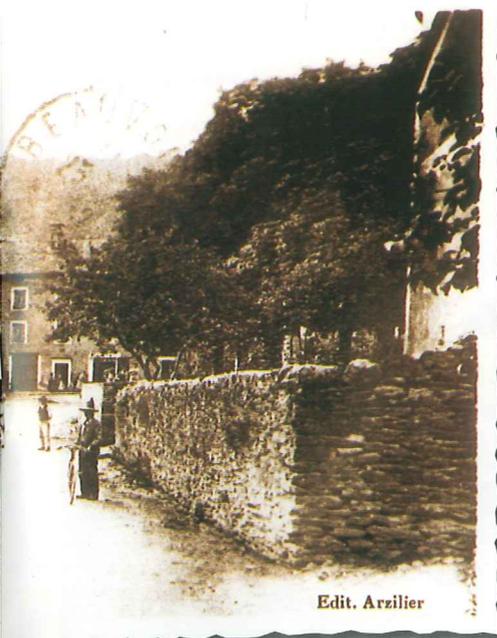
Pendant la Guerre de Cent Ans, les Anglais débouchaient du Rouergue vers les Cévennes. Des ravages importants ont entraîné une dépopulation très conséquente jusqu'à la fin du 15<sup>ème</sup> siècle.

Au 17<sup>ème</sup> siècle, la Réforme est bien acceptée à Vébron. En 1622, les protestants s'estimant menacés, fortifient le village mais, en exécution de la paix d'Alais, ces fortifications sont détruites en 1629. le baron de Salgas a joué un rôle important pendant la guerre des Camisards (cf. encart)

Le 18<sup>ème</sup> siècle fut une période assez prospère : laine, soie et même bientôt coton fournirent des indus-



tries d'appoint. La famille catholique de Bernis, reconstruisit le château de Salgas. L'abbé de Bernis, oncle des propriétaires séjourna à Salgas après 1760 et fit construire la côte Cardinale. Il entretint des relations amicales avec le vieillissant Voltaire.



Au moment de la Révolution et de l'Empire, Vébron fut rapidement classé comme républicain. Lozéran de Fressac, qui naquit en 1753 va jouer un rôle important dans l'histoire du Gévaudan. En 1790, il est Maire de Vébron et le redeviendra en 1812. Tour à tour administrateur du district de Florac, du département, député de la Lozère, il protégera les nobles et les catholiques et notamment le château de Salgas. Préfet de la Lozère de 1815 à 1817, il se retira ensuite dans son domaine de Vébron d'où il rédigea un mémoire sur le châtaignier.

Le temple de Vébron est rebâti en 1823. Une route carrossable est ouverte en 1843 de Florac à Meyrueis. A la fin du 19ème siècle, cette route devient une route nationale traversant les Cévennes et rejoignant Saint-Jean du Gard par Rousses et Saint-André de Valborgne.

Puis vient la guerre de 1914 et son hécatombe de jeunes Vébronnois. Durant la deuxième guerre mondiale, le pasteur Chazel favorise l'accueil des Israélites menacés.

### Le baron François Pelet de Salgas



Depuis la révocation de l'Edit de Nantes, le 17 octobre 1685, la révolte bat son plein en Languedoc. Lamoignon de Basville, gouverneur de la province, redoute la possible alliance avec les insurgés, d'un grand seigneur influent, riche et respecté. Or le baron François Pelet de Salgas est plus riche que les autres gentilshommes des Cévennes : huit mille livres. Son château de Salgas, ses mandements de Rousses et de Montcamp, en font le maître de toute la vallée du Tarnon et des pentes boisées de l'Aigoual qui sont de vrais repères pour les Camisards. Pourtant, le baron de Salgas semble inoffensif : il gère ses domaines et chasse. Mais le maréchal de Montrevel, grand patron des dragons du roi, le déteste et le surveille sans cesse.

Un dimanche de février 1703, le baron aperçut de sa fenêtre une troupe de Camisards avec à leur tête Castanet, le forestier de Massevaques. Ce dernier le somma de les suivre et d'assister à leur culte à l'église de Vébron. L'éloquence de Castanet émerveilla le baron.

Au matin du 12 mai, le gentilhomme aperçut une troupe royale commandée par un officier qu'il connaissait bien, le major de Présosse. Le baron de Salgas vint à sa rencontre, le pria de déjeuner avec lui. Au milieu du repas de Présosse dut lever le masque et se saisir de son hôte. Après un procès tendancieux, celui qu'on surnommait " le roi des camisards " fut condamné à mort et aux galères par un nombre égal de voix. De Basville opta pour les galères. Le bruit courait que de Salgas avait ordonné le massacre de Fraissinet de Fourques (fief catholique) réalisé à la mi-février par la troupe de Castanet.

Le baron avait 57 ans lorsque s'ouvrit son existence de forçat.

Ne reniant jamais sa foi, il n'obtint pas sa délivrance tant que vécut Louis XIV. Libéré en 1716, lui qui avait supporté la torture puis le bagne, ne respira pas longtemps l'air de la Suisse où il rejoignit sa femme. Il mourut à Genève en 1717.

#### Bibliographie :

- "la guerre des camisards", *Henri Bosc*,
- "la révolte des camisards", *Ch. Alméras*,
- "Vébron, histoire d'un village cévenol", *Robert Poujol*,
- "Cévennes, terre de refuge", *P. Joutard, P. Cabanel, J. Poujol*.

# Une commune à la Une : (suite)

## Vébron : aujourd'hui

Le conseil municipal :

Alain Argilier, Maire et Conseiller Général du Canton de Florac. Adjointes : Nicole Teissier, René Sabatier et Laurent Michel. Conseillers : Alain Brunot, Jean-Jacques Dufétel, Pierre Legrand, Michel Maurin, Denis Pratlong, Paul Privat et Pascal Ruel.

La Municipalité actuelle s'est donnée comme priorités :

L'environnement, le tourisme et la culture. La Poste fonctionne tous les matins. L'école compte 9 élèves et une médiathèque est ouverte au public.

De nombreux projets sont en cours :

Mise aux normes européennes des captages de l'eau, assainissement du village des Vanels, divers aménagements de villages et avec la communauté de communes : création d'un hangar et entretien de la voirie.



Au niveau des entreprises, Vébron compte un maçon, un plombier-chauffagiste, une entreprise d'agencement intérieur, un plaquiste, une épicerie saisonnière et une entreprise de vente d'objets d'art et de collection. Pour se restaurer, vous trouverez deux bars hôtels restaurants, une auberge et un café saisonnier. La commune possède également plusieurs structures d'accueil (camping, gîtes ruraux et gîte d'étapes, chambres d'hôtes). Il y a aussi de nombreux agriculteurs (ovins, caprins, apiculture).

Créé en 1988, le Festival International du Film vidéo est une compétition de films amateurs ou professionnels, visionnés par le public et par un jury composé de professionnels du 7ème art. Déjà de nombreuses personnalités s'y sont succédées comme Valérie Kaprisky, Marthe Mercadier ou encore Nicolas Philibert, réalisateur de " Etre et avoir ". Bernadette Lafont et Raymond Achilli en sont les parrains.

Depuis sept ans, la course pédestre " la Ronde des Castors " draine plus de 230 participants, en faisant la deuxième course pédestre de Lozère.

De nombreuses associations animent la commune : depuis 1999, le comité de jumelage avec Viladrau (en Catalogne), les parents d'élèves, les chasseurs, le foyer rural.

### Quelques dates marquantes pour Vébron :

28 septembre 1900 : la crue du siècle emporte six membres de la famille Gout.

26 juillet 1954 : mariage d'un futur premier ministre, Michel Rocard, avec Geneviève Pujol.

11 juillet 1960 : passage du Tour de France lors d'une étape qui verra la fin de carrière d'un champion, Roger Rivière, victime d'une grave chute dans la descente du Perjuret.

Années 70 : François Mitterand se rend régulièrement dans le restaurant Ponge, aux Vanels.



*René Allio : 8 mars 1924 - 27 mars 1995*

*René Allio, petit-fils d'immigrés italiens et de Marseillais, passe son enfance et sa jeunesse à Marseille, ville dans laquelle il reviendra sans cesse, dont il filmera mieux que personne le pluriel de ses cultures, le pluriel de ses gens et de ses couleurs. Il y implanta d'ailleurs dès 1978 le Centre Méditerranéen de Création Cinématographique*

*À Marseille, et surtout à Paris où il se rend assez tôt pour résider, mais aussi à Lyon, il sera tour à tour, décorateur et créateur de costumes pour le théâtre et l'opéra, scénographe, peintre, écrivain et cinéaste.*

La carrière de René ALLIO au théâtre ne fut pas un simple passage : il a commencé dans les années 50, parallèlement à son activité de peintre. Décors, costumes, architecture et même mise en scène, rien de ce qui caractérise le théâtre comme art visuel et art du récit ne lui est étranger. Il accompagne tout le mouvement théâtral de la décentralisation des années 50 à 70. En particulier, pendant près de 10 ans, il collabore régulièrement avec le metteur en scène Roger Planchon.

Cinéaste des Hommes et de leur temps, René ALLIO réalise 11 longs-métrages et 3 courts et moyens-métrages. Attentif à l'univers des petites gens, des villes ou des campagnes, il fait d'eux les personnages centraux de ses œuvres.

C'est en pensant au lieu de ses vacances d'enfant, Carlèques et les Cévennes, et dans l'effervescence des années qui suivirent 68, qu'il écrit le scénario (inspiré du travail de l'historien Philippe Joutard et avec la collaboration de Jean Jourdheuil) et tourne son film "Les Camisards".

Avec de très grands acteurs, mais aussi avec la participation des gens du coin, le tournage a lieu entre FLO-RAC, BARRE-DES-CÉVENNES, VÉBRON, SAINT-LAURENT-DE-TRÈVES..., durant l'année 1970.

Le film campe la résistance des protestants de cette région quelques années après la révocation de l'Édit de Nantes, au début du XVIII<sup>ème</sup> siècle.

Dans les dernières années de sa vie, il signe la conception et la mise en scène de "La caravane des animaux" et "Le ciel actif" de la grande Galerie de l'Évolution du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris réouvert en 1995.

À la mort de René ALLIO, ses cendres sont dispersées sur le plateau des dinosaures à Saint-Laurent-de-Trèves. En présence de ses amis et d'habitants de la région, un arbre "René ALLIO" est planté.

En 2004, une pierre est gravée, en son souvenir, à l'entrée du plateau.



### FILMOGRAPHIE :

- 1961 : court métrage d'animation : "Les âmes mortes" d'après Gogol
- 1962 : (cm) "La meule"
- 1964 : "La vieille dame indigne"
- 1967 : "L'une et l'autre"
- 1968 : "Pierre et Paul"
- 1970 : "Les Camisards"
- 1973 : "Rude journée pour la Reine"
- 1976 : "Moi, Pierre Rivière ? ayant égorgé ma mère, ma sœur et mon père"
- 1979 : "retour à Marseille"
- 1980 : moyen métrage : "L'heure exquise"
- 1984 : "Le matelot 512"
- 1987 : (cm) : "Jean Vilar"
- 1988 : "Un médecin des lumières"
- 1990 : "Transit"
- 1994 : (documentaire) : "Marseille, vieille ville indigne"

## ● Le best des délibérations 2004 !

Afin de toujours plus vous tenir au courant sur " sa qué sé passa " (ce qu'il se passe), les élus vous proposent le meilleur des délibérations prises au cours de l'année.

### ➔ Barre des Cévennes

- transformation du POS en PLU autour de trois thèmes :
  - revitalisation du vieux Barre
  - développement et urbanisation nouvelle
  - développement économique et préservation du territoire
- aménagements sportifs : trotting, vestiaire de foot, court de tennis

### ➔ Cassagnas

- mise en place d'une PVR (participation pour voies et réseaux) sur les terrains bordant le lotissement des Hermes. La participation aux réseaux s'élève à 3 € 64 TTC, la participation à la voirie et aux réseaux se monte à 4 € 77 TTC.

### ➔ Rousses

- achat d'un mini-bus
- création d'un poste d'agent d'entretien territorial polyvalent
- sauvegarde des services publics (présence postale territoriale)
- création d'un budget annexe de transport du site du Tapoul
- fixation des tarifs du cimetière communal

### ➔ La Salle Prunet

- achat d'un tracto-pelle avec complément déneigement,
- choix d'un traitement par U.V. pour la désinfection du réservoir d'eau desservant la Salle Prunet,
- élargissement de la RN 106, au niveau du pont métallique (route des Fouzes), pour faciliter son accès en venant de vers Alès,
- gratuité de la salle communale pour les mariages des personnes habitant sur la commune.

### ➔ St Julien d'Arpaon :

- création d'un poste d'adjoint administratif, treize heures par semaine,
- achat de neuf panneaux d'affichage, un par hameau et deux pour l'affichage en Mairie
- vente du terrain de camping à la communauté de communes

### ➔ St Laurent de Trèves :

- transfert de compétences à la communauté de communes pour l'entretien et la rénovation d'ouvrage d'art " (cf. pont à structure métallique)
- lutte contre l'abandon des services publics dans les campagnes

### ➔ Vébron :

- acquisition, pour le débroussaillage et le déneigement, d'un tracteur et d'une mini-pelle
- numérisation cadastrale de la commune

Pour toutes les communes de la communauté Tarnon Mimente :

Mise à disposition des employés communaux dans le cadre de l'entretien de la voirie communautaire.

## ● Ça bouge !!! (suite)

### *Un nouveau couple de gérants pour l'Espace Stevenson*

Depuis le 1er décembre, Camille Ferrer et Joël Béna ont repris la gérance de l'Espace Stevenson. Après avoir tenu pendant plusieurs années, le restaurant de la Rochette sur la commune de Quézac, c'est avec joie qu'ils s'installent à Cassagnas. Ouvert tous les jours, ils vous proposeront une cuisine régionale dans une ambiance chaleureuse et amicale. Vous pouvez les contacter au 04 66 45 20 34.



## ● Un peu de civisme

### ... Si nous parlions déchets ?

Comme tout bon Français nous, les habitants de la Communauté de Communes, nous cultivons les paradoxes !

Et pourtant, souvent nous agissons comme ceux que nous décrions : il n'y a qu'à regarder nos points de tri qui ressemblent à de **mini décharges** que l'on peut difficilement approcher et où l'on trouve de tout dans les poubelles collectives ! Ils jouent même parfois le rôle de **toilettes publiques** !

Quelle déception !...Alors que les différentes municipalités se sont investies dans le tri sélectif : elles ont mis en place des conteneurs spécifiques, ont organisé des réunions publiques d'information, ont distribué des caisses jaunes pour le tri à chaque famille ; et bien non, nous continuons à faire preuve d'incivisme !

Faut-il rappeler que cette irresponsabilité à un coût pour chacun de nous ?

- d'abord un **travail supplémentaire pour nos employés communaux** qui sont obligés de nettoyer souvent ces lieux de tri, au détriment d'autres travaux dans la commune,

- et **pour notre porte-monnaie** aussi : moins de tri entraîne un déficit de recyclage, donc de l'argent en moins reversé aux différents SICTOM, qui pour équilibrer leur budget augmentent de plus en plus les taxes à chaque foyer.

Alors, pour nous comporter enfin comme des gens responsables et mesurer la portée de nos gestes quotidiens, voici une petite piqûre de rappel :

- les journaux et les revues doivent être déposés dans les conteneurs bleus,
- les plastiques, boîtes métalliques dans les jaunes,
- le verre dans le conteneur vert
- et surtout, les encombrants : cartons, gravats, ferraille...qui bloquent l'accès aux différentes poubelles doivent être **apportés directement à la déchetterie**. Du courage pour quelques kilomètres de plus et c'est gratuit !



#### Horaires d'ouverture de la décharge :

##### du 16 octobre au 14 avril

lundi, mardi, jeudi  
14 h à 17 h  
mercredi  
10-12 h et 14-17 h  
vendredi, samedi  
10-12 h et 14-18 h

##### du 15 avril au 15 octobre

lundi, mardi, jeudi  
14 h à 18 h  
mercredi  
10-12 h et 14-18 h  
vendredi, samedi  
10-12 h et 14-19 h

Sachant que nous produisons à l'heure actuelle 400 Kg de déchets par an et par habitant et que ce nombre va encore augmenter à cause du suremballage des produits de consommation, il est temps d'arrêter notre autodestruction. Respectons nous et respectons les autres, préservons nos euros et surtout l'avenir de notre planète ; nos enfants et nos petits-enfants nous remercieront !

## Incinération de végétaux sur pied : un point sur l'écobuage

### Le brûlage dirigé en Lozère



L'écobuage est autorisé du 15 octobre au 31 mars. Pour moins de 10 hectares, il vous faudra :

- avoir fait une déclaration en Mairie,
- être couvert par une assurance pour la réparation des dommages,
- prévenir la Mairie et la brigade de gendarmerie compétente, la veille de l'écobuage,
- appeler le répondeur du service départemental d'incendie et de secours pour avoir les dernières directives,
- assurer la surveillance constante du feu,
- avoir une équipe d'écobuage suffisante (quatre adultes pour moins de 10 hct),
- ne pas écobuer par vent fort.

Pour plus de 10 hectares, vous serez tenu de monter un dossier dans votre Mairie qui le transmettra à votre ASA DFCI cantonale pour être retenu et avoir la participation des pompiers de votre secteur.

La période d'écobuage est prolongée jusqu'au 15 avril pour les terrains situés au-dessus de :

- 1 200 mètres, en zone centrale du Parc national,
- 1 000 mètres en zone périphérique et hors Parc.



# Tribune Libre !

Auteur inconnu - Juin 1971 - Ce poème nous a été adressé par M. René Bérard, de Vébron

## Soleperrière

*Un vigneron aux cheveux gris,  
Avait souvent, dans sa carrière,  
Entendu dire à des amis  
Nous partons pour "Soleperrière"*

*Ils y allaient ainsi l'été,  
Pêcher au bord de la rivière,  
Cueillir giroles et bolets,  
Dans les bois de "Soleperrière"*

*Le bon vieux n'avait qu'un désir,  
Pensant à son heure dernière,  
Il disait, je ne puis mourir,  
Sans avoir vu "Soleperrière"*

*Chaussé de gros souliers ferrés,  
Un sac de cuir en bandoulière  
En main un bâton de coudrier  
Il partit pour "Soleperrière"*

*Des jours, des nuits, il chemina,  
Se reposant dans les clairières,*

*Et rêvant il croyait, déjà,  
Se trouver à "Soleperrière"*



*Un clair matin il déboucha,  
Sur un haut plateau de Lozère,  
Mais il était perclus, fort bas,  
C'était si loin, "Soleperrière"*

*Pressant le pas il trébucha,  
Puis s'effondra dans la poussière,  
Allait-il donc s'arrêter là,  
Si près du but, "Soleperrière"*

*Le but pourtant était bien là...  
Dès qu'il entrouvrit ses paupières,  
Il aperçut en contre bas,  
Les maisons de "Soleperrière"*

*Debout dans un suprême effort,  
Il s'élança dans la lumière,  
Près d'un grand orme il tomba mort,  
Il était à "Soleperrière"*

*Comme un pauvre hère on l'enterra,  
Dans un coin du vieux cimetière,  
Un berger qui l'accompagna,  
Habitait, seul, "Soleperrière"*

*A sa mémoire on grava,  
Après son nom, sur une pierre :  
Pour lui ce fut un beau trépas,  
Il avait vu "Soleperrière".*

## Festivités

**4 février à Vébron**, journée d'ouverture de Contes et Rencontres. Exposition de livres objets, rétrospective des films primés au festival vidéo, repas et soirée spectacle avec lou camin castanhier. Voyage à travers le pays cévenol, histoires mythiques et culturelles autour du châtaignier. Musique avec Aïga Linda. Renseignements et réservations : Mairie 04 66 44 00 18

**5 février à la Salle Prunet**, repas au four à pain du village, remise des cartes de l'association les Amis du Coustel

**16 février à St Laurent**, dans le cadre du festival Contes et Rencontres, soirée en deux parties. Première partie : 18 h 30, les Apprenties Conteuses avec un spectacle conté et chanté, suivi d'un repas grignote. Deuxième partie, 21 h : Bernadette Bidaude nous présentera ses nouvelles créations oscillant entre rêve et réalité, mêlant avec justesse histoires, chansons et musique. Soirée complète 10 €, réservations : 04 66 45 25 10

**18 février à la Salle Prunet**, Contes et Rencontres avec Colette Migné, petits arrangements sous l'édrédon. Un pot pourri de contes pas farouches pour se faire rosir les oreilles de plaisir et de rire ! 20 h 30 à la salle communale (8 €)

**26 mars à la Salle Prunet**, loto des Amis du Coustel

**15 avril à Rousses**, Laurent Cavalié, dans le cadre du Printemps de l'Accordéon. Chants populaires et chants d'auteurs, jeux de rythmes et jeux de mots, Laurent Cavalié nous prouve que l'occitan est bel et bien une langue vivante. Renseignements : foyer rural 04 66 44 01 06

## Etat Civil

### Naissances

Adem DIRHOUSI de Vébron, le 1<sup>er</sup> juin - Noémie LEMAIRE de St Julien d'Arpaon, le 4 juin - Louis BOUTIN de St Julien d'Arpaon, le 27 juillet - Louise AGULHON de la Salle Prunet, le 21 septembre - Maëlys FRAZZONI de la Salle Prunet, le 14 octobre - Romane CELLIER de la Salle Prunet, le 22 octobre - Margaux BENE de la Salle Prunet, le 25 octobre

### Mariages

Le 5 juin : Martine DUCLOS et Jean-Claude FOUCHER, à Vébron - Le 19 juin : Eliane LION et Vincent RUEL, à Vébron - Le 26 juin : Armelle BECAT et Laurent CAUSSE, à la Salle Prunet et Laurence PERSECHINO et Alex KINOO à St Laurent de Trèves - Le 17 juillet : Christelle FALLET et Cédric PLANTIER, à Cassagnas - Le 31 juillet : Séverine VOSGES et Olivier CHABROL, à Barre des Cévennes - Le 21 août : Mélanie HOURS et Samuel RAYMOND, à Vébron et Sylvie ANDRE et Nico COEN-DERS, à la Salle Prunet - Le 23 octobre : Nathalie BRUN et Olivier FRAISSE, à Vébron

### Décès

Edouard AUBERT de Vébron, le 17 juin - Christian MAURIN de Barre des Cévennes, décédé à Sète, le 21 juin - Antoinette MAURIN de la Salle Prunet, le 23 juillet - Hélène HUGON, épouse CLEMENT, de St Laurent de Trèves, le 8 septembre - Vincenza TUMMINEUL, veuve GENCO, de Barre des Cévennes, le 23 septembre - Jacqueline BROUSSOUS de Vébron, le 7 décembre